



FORUM INFORMEL SUR LES DROGUES

Anita Gradin souligne le rôle des coordinateurs nationaux



Georges Estievenart et Anita Gradin à l'OEDT.

Le rôle important joué par les coordinateurs nationaux chargés des problèmes de drogues au sein des États membres de l'UE dans la mise en œuvre du quatrième Plan d'action européen en matière de lutte contre la drogue (2000-2004)*, a été souligné à l'occasion d'un Forum informel sur les drogues qui s'est tenu à Lisbonne, le 16 juillet.

Anita Gradin, alors Commissaire européen responsable des affaires intérieures et judiciaires, a insisté sur le fait que l'engagement des coordinateurs dans le déroulement du Plan serait particulièrement précieux en raison de la vue d'ensemble unique que ceux-ci apportent sur les stratégies et les politiques propres à chaque pays.

Mme Gradin a fait cette déclaration au cours de la présentation du projet de Plan d'action à l'OEDT. Commentant l'évaluation, qui est l'un des sujets essentiels couverts par le Plan, Mme Gradin a souligné la nécessité d'élaborer rapidement une "méthodologie spécifique" pour évaluer le Plan d'action lui-même ainsi que les programmes et activités réalisés aux niveaux national et européen. Elle a fait référence à la somme

considérable de "connaissances et d'expériences apportées par nos États membres pour contribuer à ce processus" ainsi qu'à la nécessité "d'une mobilisation appropriée des politiques, de ressources adéquates et d'un certain degré de planification stratégique". Les coordinateurs ont là un important rôle à jouer, a-t-elle dit.

Les paroles du Commissaire ont recueilli un large soutien à la réunion, particulièrement de la part des coordinateurs nationaux allemand et français, Christa Nickels et Nicole Maestracci, et de l'adjoint du coordinateur britannique, Mike Trace. Le délégué du Royaume-Uni a fait appel à "une meilleure coordination à haut niveau entre les États membres sous forme de réunions annuelles des 'coordinateurs' des pays". M. Trace a convenu que le Plan d'action devait faire l'objet d'un examen régulier pour veiller à ce que la qualité des activités organisées corresponde à la qualité du document lui-même.

"La Commission européenne estime que la stratégie de lutte contre la drogue de l'Union européenne doit promouvoir et sauvegarder une politique équilibrée de répression, sou-

nue par un fort engagement social et préventif ainsi qu'une coopération internationale étendue", a déclaré Mme Gradin lors du Forum.

Le Plan qui propose une "approche globale, multidisciplinaire et intégrée" du problème des drogues illicites a été largement apprécié par les 13 représentants nationaux présents. Parmi les améliorations constructives, à noter une référence accrue aux polytoxicomanies et aux aspects sociaux du problème des drogues. Les délégués ont également remarqué que l'accent mis par le Plan sur l'augmentation de la consommation de nouvelles drogues synthétiques jetait de l'ombre sur l'usage d'autres drogues comme l'héroïne et la cocaïne.

Lors d'un échange de vues, les aspects suivants ont été discutés : l'évaluation des activités et les indicateurs de performance ; les informations sur le phénomène de la drogue et les indicateurs harmonisés épidémiologiques ; la coordination nationale et européenne en matière de drogues ; et l'intégration de la recherche dans la lutte contre les drogues.

L'OEDT s'est senti particulièrement concerné par les commentaires du Commissaire lorsque celle-ci a souligné l'importance de développer les capacités d'information des États membres : "...l'information dans le domaine de la drogue est une question hautement politisée", a-t-elle dit. "Elle est également essentielle si nous recherchons la cohérence et la continuité dans nos actions".

Mme Gradin a également commenté la très nette amélioration de la vue d'ensemble du phénomène de la drogue dans l'UE grâce aux efforts de l'OEDT pour établir des passerelles entre les différents systèmes d'information des États membres. Il reste néanmoins quelques "cases en blanc" sur la carte, a-t-elle dit.

* Le projet de Plan d'action a été présenté à la Commission dans une communication au Conseil de l'Union européenne et au Parlement européen le 26 mai. Il doit être adopté ultérieurement cette année au cours de la présidence finlandaise. Voir le *DrugNet Europe* N° 18.

**RECHERCHE
QUALITATIVE
DANS LE
DOMAINE DE
LA RÉDUCTION
DE LA
DEMANDE DE
DROGUES**

L'OEDT organisera un séminaire à Lisbonne du 7 au 9 octobre sur le thème "Recherche qualitative dans la réduction de la demande de drogues en Europe". Le séminaire discutera les résultats d'une récente étude demandée par l'OEDT sur le sujet* et évaluera leur impact sur la politique et la recherche dans le domaine des drogues.

L'étude, réalisée par le Conseil nordique de la recherche sur l'alcool et les drogues (NAD), présente une vue d'ensemble des études qualitatives et empiriques des principaux acteurs, des mécanismes, des processus et des structures existant à l'heure actuelle dans le domaine de la réduction de la demande.

Les questions de méthodologie seront parmi des thèmes abordés au séminaire, de même que les perspectives et les possibilités d'approfondir les recherches sur les questions d'actualité. Le but de la réunion sera de faire le point sur les projets en cours dans ce domaine, d'identifier les partenaires et de promouvoir la coopération.

Margareta Nilson

* Voir le *DrugNet Europe* N° 16.

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse : <http://www.qed.org.uk/european.html>. Pour participer au séminaire, veuillez prendre contact avec Margareta Nilson à l'OEDT (margareta.nilson@emcdda.org) ou avec Petra Kouvonon au NAD (Kouvonon@mail.kaapeli.fi).
Tél : ++ 358 9 694 8082.
Fax: ++ 358 9 694 9081.

**Évaluer la prévention
de la toxicomanie**

Développer une culture d'évaluation des activités de réduction de la demande dans l'Union européenne est un objectif essentiel de l'OEDT. Près de trois ans après sa première "Conférence européenne sur l'évaluation de la prévention de la toxicomanie" (Lisbonne, mars 1997), l'OEDT poursuit l'événement en organisant une seconde conférence intitulée "l'Évaluation, un instrument-clé pour améliorer la prévention".

Quelque 120 professionnels impliqués dans la mise en œuvre pratique et stratégique des activités d'évaluation de l'Union européenne participeront à l'événement dans les locaux du Parlement européen à Strasbourg du 2



au 4 décembre 1999. La réunion examinera les développements dans le domaine de l'évaluation de la prévention depuis 1997 et fera la promotion du concept comme moyen d'améliorer la pratique et l'impact.

Les sessions de la conférence démontreront comment la théorie de l'évaluation et les connaissances dans ce domaine peuvent être mises en pratique au quotidien, particulièrement par l'usage systématique dans les programmes de prévention d'outils d'évaluation tels que ceux développés par l'OEDT notamment : les *Lignes directrices pour l'évaluation de la prévention de toxicomanies* (publiés par l'OEDT en anglais et disponibles comme document de travail dans les 11 langues de l'UE) la Banque d'instruments d'évaluation (base de données sur internet réunissant des documents contenant une série d'instruments d'évaluation) ; et EDDRA (un système d'information permettant un échange accru d'expériences entre les professionnels).

La conférence, organisée conjointement avec la Commission européenne, devrait permettre d'adopter un ensemble de recommandations adaptées pour instituer une culture d'évaluation dans les programmes et stratégies de prévention des États membres de l'UE

Gregor Burkhardt

**Prévention de la
délinquance liée à la
drogue**

Prévenir la délinquance liée à la drogue était le thème central du séminaire sur les "Meilleures pratiques de prévention contre la toxicomanie par les autorités judiciaires" organisé par la police finlandaise à Helsinki du 11 au 13 juillet. L'événement a été organisé sous la présidence finlandaise du Conseil de l'Union européenne et co-financé par le programme Oisin de l'UE (qui vise à renforcer la formation des autorités judiciaires et à favoriser la coopération entre elles). Les recommandations du séminaire ont fait l'objet d'un document de 22 points qui sera soumis au Groupe horizontal drogues du Conseil en septembre.

Les participants ont conclu que non seulement les autorités sociales et de

santé, mais également les autorités judiciaires et pénales devaient participer aux activités de prévention. Ils ont également souligné que la prévention de l'exclusion sociale devait faire partie intégrante de la lutte contre la délinquance liée à la drogue et que la solution passait par une réduction de l'action répressive. De même, la coopération intersectorielle a été estimée importante même si une enquête préalable au séminaire avait révélé que ce n'était pas le cas pour tous les pays de l'UE. Évaluer la prévention contre la toxicomanie et estimer les bonnes pratiques ont été deux points présentés comme des problèmes-clés. Les participants ont également souligné l'intérêt de recourir à la base de données EDDRA comme instrument pratique.

Quelque 60 délégués ont participé au séminaire, venant pour la plupart des ministères de l'Intérieur et de la Justice. L'OEDT, la Commission européenne et Europol étaient également représentés

Margareta Nilson

DEMANDE DE TRAITEMENT : LE PROTOCOLE EUROPÉEN EST MIS À L'ÉPREUVE

La demande de traitement peut être utilisée comme un indicateur-clé du profil des consommateurs problématiques de drogues ainsi que de leur mode de consommation (par injection, etc.). Les informations sur le sujet peuvent également servir à cerner les tendances en matière de fréquentation des services de traitement ; à assurer la planification et l'évaluation de ces services ; ou bien encore à analyser les besoins. En outre, la demande de traitement est un indicateur indirect des tendances de consommation problématique de drogues, formant souvent la base d'études estimatives de la prévalence.

Suite au travail préparatoire de l'OEDT pour évaluer la disponibilité et la comparabilité des informations sur le traitement de la toxicomanie dans l'UE, et sur la base d'études antérieures effectuées par le Groupe Pompidou du Conseil de l'Europe, un "Protocole conjoint normalisé concernant les informations sur le traitement de la toxicomanie" a été diffusé pour une phase de test par les organisations en avril 1998*. Le Protocole définit les critères qui détermineront l'enregistrement d'un cas de traitement et décrit comment collecter un ensemble de données communes anonymes (20 variables) sur chaque patient qui commence un traitement.

De mai à juillet 1999, le Protocole a été testé sur le terrain dans tous les pays de l'UE. Pour ce faire, les Points focaux nationaux ont nommé un expert chargé d'obtenir des informations sur la demande de traitement à partir des définitions et des variables définies dans le document. Les résultats de l'essai permettront à l'OEDT d'apprécier la conformité des systèmes d'évaluation existants au Protocole adopté ou de clarifier les tâches requises pour permettre aux différents pays de s'y conformer à l'avenir. Les informations collectées doivent fournir une image plus comparable des caractéristiques des toxicomanes traités et de leur mode de consommation.

Un groupe d'experts de l'OEDT sur les informations de demande de traitement se réunira les 18 et 19 octobre à Lisbonne. Le groupe discutera, entre autres, des problèmes méthodologiques rencontrés durant la phase de test, ainsi que des premières indications sur les profils des consommateurs problématiques de drogues rencontrés dans l'UE. La réunion examinera d'autres mesures à prendre pour mettre en place le Protocole ; réévaluera les buts et l'utilité potentielle des informations sur le traitement, et enfin, explorera les perspectives d'analyse et d'utilisation de ces données.

Julian Vicente

* Ce projet a été coordonné par le Point focal allemand (IFT).



À LIRE



Drug and Alcohol FINDINGS

Drug and Alcohol FINDINGS est une revue trimestrielle co-publiée par trois organismes du Royaume-Uni : Alcohol Concern ; the National Addiction Centre ; et la Standing Conference On Drug Abuse (SCODA). Elle vise à combler l'écart existant entre la recherche et la pratique et à apporter la preuve de l'efficacité des interventions contre l'alcoolisme et la toxicomanie aux responsables de leur mise en application. La revue étudie les implications pratiques des résultats de la recherche au Royaume-Uni et dans le reste du monde.

La revue s'adresse aux médecins, dirigeants, planificateurs, commissaires de police et chercheurs, principalement du Royaume-Uni. Néanmoins la plupart des informations intéressent l'Union européenne dans son ensemble.

Publiée par : The *FINDINGS* Partnership, c/o SCODA.

Rédacteur en chef : Mike Ashton contactable à e-mail : findings@mashton.cix.co.uk

Date : revue trimestrielle. Lancée en juin 1999.

Langue : anglais.

Prix : £60 pour un abonnement d'un an (4 numéros). Exemple pilote gratuit sur demande auprès de SCODA. (Exemple unique aux non-abonnés : £16).

Les volumes peuvent être commandés auprès de : SCODA, Waterbridge House, 32-36 Loman Street, London SE1 OEE, UK. Tél: ++ 44 171 928 9500.

Fax: ++ 44 171 928 3343.

E-mail findings@scoda.demon.co.uk.

L'OEDT est responsable de la sélection des ouvrages et du texte présenté dans cette rubrique. Toutefois, le contenu des livres et les opinions qu'ils expriment relèvent de la responsabilité des seuls auteurs.

AMÉLIORATION DES DONNÉES SUR LES DÉCÈS LIÉS À LA DROGUE

La mortalité liée à l'usage de drogues est un indicateur important de l'effet sur la santé des formes les plus graves de consommation. Bien que les informations sur les décès puissent être utiles pour suivre les tendances, quelques problèmes conceptuels et pratiques apparaissent lors de l'utilisation ou de la comparaison des données*. L'amélioration de la qualité et de la comparabilité des informations sur les décès liés à la drogue est l'une des priorités de l'OEDT.

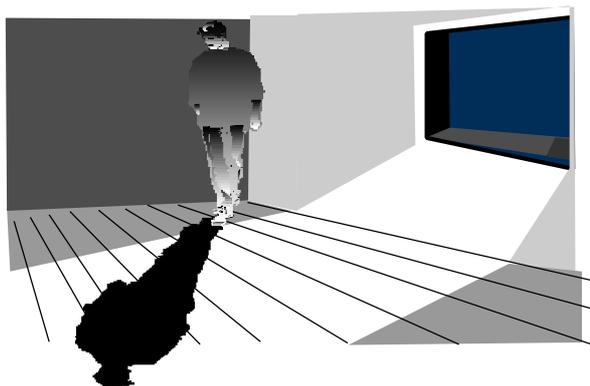
Un projet de l'OEDT coordonné par l'Institut Trimbos (Point focal néerlandais) en 1998, et impliquant Eurostat et l'OMS, a abouti à l'élaboration de "Lignes directrices européennes pour la collecte des données sur les décès liés à la drogue". En juillet et août 1999, des experts nationaux désignés par les Points focaux REITOX ont utilisé ces lignes directrices afin de collecter les données.

Les lignes directrices fournissent un format standard d'enregistrement des données à partir de deux sources d'informations existantes sur les décès liés à la drogue : les Registres généraux de la mortalité et les Registres d'expertise médico-légale ou de la police. Ces lignes directrices font référence à la 9^{ème} édition de la classification internationale des maladies (CIM-9). La 10^{ème} édition étant maintenant utilisée dans l'UE, l'Observatoire est en mesure de recommander des lignes directrices de collecte des données en utilisant la CIM-10, ce qui devrait contribuer à réduire les écarts entre les données nationales constatés dans le passé. Dans le contexte de ce projet en cours, Trimbos a réuni, en juillet, un groupe d'experts *ad hoc* en collaboration avec Eurostat. Au cours de la réunion, une première proposition sur l'emploi de la CIM-10 dans les lignes directrices a été discutée.

Un groupe d'experts de l'OEDT sur les statistiques des décès liés à la drogue se réunira à Lisbonne les 8 et 9 novembre et les lignes directrices y seront discutées et éventuellement révisées. La réunion portera également sur les résultats de l'exercice de collecte des données de cet été en termes de problèmes de méthodologie (couverture, cohérence entre les sources, etc.) et des résultats sur la répartition et les caractéristiques des décès liés à la drogue dans l'UE. D'autres étapes de mise en place des normes de l'OEDT seront également discutées.

Julian Vicente

* Voir le *DrugNet Europe* N° 11.



AMÉLIORER LA QUALITÉ DES DONNÉES POUR LA SURVEILLANCE DE L'HÉPATITE B/C ET LE VIH CHEZ LES UDVI

Dans le cadre du projet de l'OEDT d'améliorer la qualité des données pour la surveillance de l'hépatite B/C et de l'infection par le VIH chez les usagers de drogues par voie intraveineuse (UDVI) dans l'UE*, une première réunion d'experts s'est tenue à Glasgow les 12 et 13 juillet. Coordinée par le Scottish Centre for Infection and Environmental Health et le Centre for Drug Misuse Research (Royaume-Uni), la réunion a évalué différentes options de surveillance des maladies infectieuses liées à la drogue en Europe.

La réunion, a mis clairement en évidence la difficulté à élaborer un système de surveillance parfait. Les options telles que la collecte de données existantes auprès des centres de traitement ou des laboratoires de santé publique pourraient présenter une couverture nationale large, mais avec des données de qualité insuffisante. En contrepartie, des enquêtes croisées locales pourraient offrir des données de bonne qualité mais avec une couverture étroite et à coûts très élevés.

Les experts ont considéré que le meilleur système résiderait dans la combinaison des deux options. La collecte de données existantes pourrait avoir une couverture large ou nationale et être utilisée comme système d'alerte précoce pour les augmentations régionales de prévalence tandis que les enquêtes croisées répétitives apporteraient de meilleures informations sur les tendances des infections et les comportements à risque, et seraient utilisées pour valider les augmentations importantes détectées par ce système plus étendu.

Une possibilité d'obtenir au moins un 'indicateur de substitution' de l'incidence serait de centrer les données sur la prévalence des infections chez les jeunes ou les nouveaux UDVI. L'OEDT examinera s'il est possible de développer plus à fond cette approche de la surveillance à deux volets dans un futur proche.

Lucas Wiessing

* Ce projet comporte, entre autres tâches, l'élaboration des lignes directrices destinés aux États membres de l'UE dans le but de collecter des données comparables sur les maladies infectieuses chez les toxicomanes par injection.

La Commission propose des mesures de contrôle pour la 4-MTA

Le 7 juillet, conformément à l'article 5 de l'Action commune de 1997 relative aux nouvelles drogues synthétiques, la Commission européenne a présenté une proposition au Conseil de l'Union européenne en vue de l'application de mesures de contrôle et de sanctions pénales dans l'UE pour lutter contre la nouvelle drogue synthétique, la 4-MTA (4-Méthylthioamphétamine)*.

Cette initiative fait suite à l'adoption, le 19 mai, d'un "Rapport sur l'évaluation des risques liés à la 4-MTA dans le cadre de l'Action commune relative aux nouvelles drogues synthétiques"**. Le rapport, résultant d'une évaluation des risques sanitaires et sociaux de la 4-MTA effectuée par le Comité scientifique élargi de l'OEDT, recommande que cette drogue soit placée sous contrôle en raison du risque élevé de surdose qu'elle présente.

L'adoption par le Conseil de la proposition de la Commission confirmerait la rapidité et l'efficacité des mécanismes d'alerte précoce et d'évaluation des risques dans le cadre de l'Action commune. (Dans le cas de la 4-MTA, la proposition au Conseil a été émise à peine cinq mois après la première notification de la substance par l'OEDT et Europol).

Ce résultat représente également le premier développement concret dans le cadre de l'Action commune du 17 décembre 1996, concernant le "rapprochement des législations et des pratiques entre les États membres de l'Union européenne en vue de lutter contre la toxicomanie et de prévenir et lutter contre le trafic de drogue".

Alain Wallon

* Référence du document COM (1999) 307 Final. L'article 5 de l'Action commune couvre les procédures visant à mettre de nouvelles drogues synthétiques spécifiques sous contrôle.

** Voir le *DrugNet Europe* N° 18.



L'OEDT ET SES PARTENAIRES

Test des manuels de l'OMS sur l'évaluation des traitements

En 1997, la coopération entre l'OEDT, le Programme des Nations Unies pour le Contrôle International de la Drogue (PNUCID) et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a conduit au lancement d'un projet intitulé "Évaluation du traitement des troubles liés à l'usage de substances". L'objectif général de ce projet était d'augmenter l'efficacité, le champ et l'impact de la diffusion des informations dans le domaine de l'évaluation des traitements.

Quarante-cinq centres de traitement dans toute l'Europe participent à la phase de faisabilité du projet. À ce stade, les professionnels doivent remplir un questionnaire relatif à leurs expériences, leurs activités professionnelles et leurs attentes. À ce jour, les questionnaires envoyés à l'Observatoire révèlent un haut degré de connaissances et d'expériences dans le domaine du traitement ainsi qu'une large variété d'activités en cours dans ce domaine. Les réponses émanent de centres médico-sociaux, de planificateurs de programmes, de chercheurs et de décideurs.

Les participants semblent en général disposer d'une connaissance étendue des troubles entraînés par l'usage de substances et de leur traitement. Par contre, ils semblent en savoir moins sur les aspects de planification et d'évaluation. On espère donc que les manuels marqueront une étape pour introduire la dimension d'évaluation dans la pratique courante.

Ulrik Solberg

L'OEDT accueille la réunion annuelle de l'ELISAD

La 11^{ème} réunion annuelle de l'Association européenne des bibliothèques et services d'information spécialisés sur l'alcool et les autres drogues (ELISAD) sera accueillie par l'OEDT à Lisbonne, du 4 au 6 novembre 1999.

La réunion portera sur "l'Organisation des informations professionnelles sur l'abus de drogues et d'alcool en Europe" et donnera aux participants l'occasion de partager leurs connaissances et idées sur les projets d'information.

La mission de l'ELISAD est de faciliter l'échange d'expériences entre professionnels qui travaillent dans le domaine de la documentation sur l'alcool et les drogues en Europe. L'OEDT est l'un des 40 membres de l'association.

Adelaide Seita Duarte

L'ordre du jour définitif du séminaire sera disponible sur le site web de l'ELISAD à partir du 20 septembre à l'adresse <http://www.geocities.com/hotsprings/villa/8980>. Pour toute information complémentaire et inscription, veuillez contacter Anne Singer, 14 rue de Charonne, F-75011 Paris, France.
Tél: ++ 33 1 47 00 08 44. Fax: ++ 33 1 40 21 92 27.
E-mail: asinger@club-internet.fr





ORGANES STATUTAIRES DE L'OEDT

Le Conseil d'administration réélit le directeur

Georges Estievenart (France), directeur de l'OEDT, a été réélu le 1^{er} juillet par le Conseil d'administration de l'Observatoire pour un mandat de cinq ans. M. Estievenart, qui a dirigé l'agence de Lisbonne depuis son ouverture en 1995, commencera son nouveau mandat le 23 décembre.

À la suite de son élection, M. Estievenart a présenté ses projets à moyen terme pour l'Observatoire, couvrant la période 2000-2004. Il envisage de consolider et d'étendre les réalisations menées depuis sa création, notamment dans les domaines de l'épidémiologie ; de la réduction de la demande ; de la coordination du réseau REITOX ; des nouvelles drogues synthétiques ; de la coopération externe ; de la diffusion des informations ; et de l'administration interne. Le directeur a également présenté un certain nombre de nouveaux problèmes à traiter au cours de cette période, tels que l'élargissement géographique des activités de

l'agence à la Norvège et aux Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO).

En réaction au vote, M. Estievenart a remercié le Conseil d'administration et le personnel de l'OEDT pour "leur contribution inestimable à faire de l'OEDT ce qu'il est aujourd'hui : un observatoire européen reconnu pour son expertise sur les drogues au service des États membres de l'UE, du pays d'accueil, le Portugal, des institutions de la Communauté et des citoyens de l'Europe". Il aspire également à faire encore progresser l'Observatoire dans ses objectifs essentiels : fournir aux décideurs et aux professionnels des informations "objectives, fiables et comparables" sur les drogues.

Au cours de la réunion, le Conseil d'administration a également approuvé le lancement du système d'information juridique de l'OEDT sur les drogues. Le principal objectif de ce système sera d'offrir une information fiable et régulièrement mise à jour sur les législations nationales relatives aux drogues par le biais d'une base de données juridique. Les autres points à l'ordre du jour de la réunion étaient les suivants : les relations de l'OEDT avec les autres organisations internationales ; la mise en place de cinq indicateurs épidémiologiques ; l'évaluation externe en cours de l'OEDT ; et le *Rapport annuel* de l'Observatoire. La prochaine réunion du Conseil d'administration aura lieu les 28 et 29 octobre 1999.



Georges Estievenart, directeur de l'OEDT.

Kathleen Hernalsteen

Assemblée générale du réseau latino- américain des ONG

L'OEDT a participé à la 1^{ère} assemblée générale du réseau latino-américain des ONG* du 17 au 21 mai à Madrid. La réunion officielle a été précédée d'un séminaire sur la coopération internationale concernant les questions relatives à la drogue,

organisé par les autorités espagnoles. La session a été ouverte par le ministre espagnol des Affaires intérieures, M. Jaime Mayor Oreja et le délégué du gouvernement au *Plan Nacional sobre Drogas*, M. Gonzalo Robles Orozco. L'OEDT a participé au groupe spécial d'experts sur "l'analyse de l'abus de drogue en Amérique latine" avec le secrétariat du CICAD et le *Plan Nacional sobre Drogas*. Plus de 100 ONG ont participé à la réunion.

Ignacio Vázquez Molini

* Red Iberoamericano de ONGs sobre Drogas (RIOD).

Le sommet de Rio approuve un mécanisme de coopération sur les drogues

Un "mécanisme de coopération entre l'Union européenne, l'Amérique latine et les Caraïbes – un Plan d'action global sur les drogues"* a été adopté par les chefs d'État et de gouvernement de ces trois régions au sommet de Rio de Janeiro les 28 et 29 juin. En termes généraux, le mécanisme (proposé pendant la présidence britannique du Conseil de l'Union européenne en 1998) est conçu pour approfondir la volonté politique et le dialogue technique entre les régions, ainsi que pour renforcer et développer la collaboration existante sur les drogues.

En particulier, le mécanisme vise à améliorer les systèmes d'information sur la production et la consommation de drogues ainsi qu'à promouvoir la coopération entre les institutions et les organismes concernés. Il présente un certain nombre de mesures à court terme, telles que : la promotion de la coopération entre les organismes civils dans le domaine de la réduction de la demande (conjointement avec l'OEDT et d'autres organisations de ces régions) ; la progression des négociations concernant les accords précurseurs entre l'UE et les pays du MERCOSUR ; ainsi que les possibilités d'installer un observatoire des drogues dans la région des Andes.

Ignacio Vázquez Molini

* Voir le *DrugNet Europe* N° 13.

En préparation au sommet de Rio, l'OEDT a publié les actes du "Séminaire Europe-Amérique latine : coopération sur les drogues et politiques relatives à la toxicomanie" qui a eu lieu à Porto en octobre 1998. Ce séminaire avait été organisé par le Président de la République du Portugal, en coopération avec le gouvernement portugais et avec le soutien de la Commission européenne et de l'OEDT. Des exemplaires du rapport en anglais, espagnol et portugais sont disponibles gratuitement auprès de l'OEDT.

DRUGS - LEX

À NOUVELLES STRATÉGIES, NOUVEAUX ÉLÉMENTS



Les nouvelles stratégies anti-drogues adoptées l'année dernière par l'Allemagne, la France, le Portugal et le Royaume-Uni ont dévoilé un certain nombre de nouveaux éléments qui viennent compléter les composantes plus traditionnelles des politiques comme la prévention, le traitement et la répression.

Les concepts tels que la recherche et l'évaluation, l'estimation et la coordination, les cibles et les jalons sont de plus en plus mis en avant, donnant une nouvelle direction à la politique en matière de drogues en Europe. Derrière cette tendance, les objectifs sont de s'attaquer aux drogues aussi efficacement et complètement que possible, en optimisant les initiatives gouvernementales dans ce domaine et en améliorant les informations sur le phénomène en général.

La nouvelle stratégie française, adoptée en juin 1999, vise à élargir la recherche et le contrôle dans le domaine des drogues et à favoriser l'information, la communication et l'éducation sur les drogues (par ex. par des messages de prévention objectifs et fiables). Cette stratégie englobe des concepts comme l'amélioration des informations pour prendre des décisions en toute connaissance de cause et créer une culture de données fiables sur les drogues.

La nouvelle politique allemande en matière de drogues, adoptée par le gou-

vernement en 1998, met en avant les aspects de santé et de société du problème. Elle souligne en particulier l'importance de l'assistance, de la solidarité et de la réintégration sociale ainsi que de la prévention et de la recherche.

La stratégie du Portugal, lancée en mai 1999, pose comme principe de base la dignité humaine du toxicomane. Parmi les initiatives développées dans ce cadre, à noter, un programme qui soutient la réhabilitation sociale et médicale des toxicomanes pendant et après leur détention.

L'évaluation des instruments et la mesure des résultats qu'ils permettent d'obtenir sont les piliers de la stratégie adoptée par le Royaume-Uni en avril 1998. Pour la première fois, des cibles et des jalons ont été posés pour mesurer l'effet des actions politiques. La stratégie du Royaume-Uni est également centrée sur la promotion de la prévention contre la toxicomanie auprès des jeunes et la protection de la communauté.

Pour appliquer ces nouvelles stratégies, des représentants nationaux chargés de ce problème ont été nommés dans leur pays respectif pour assurer la coordination au niveau national et international.

Daniilo Ballotta

Des informations complémentaires sur les coordinateurs nationaux et les politiques relatives à la drogue sont disponibles à l'OEDT (Daniilo.Ballotta@emcdda.org).

Stratégie des publications

L'OEDT examine actuellement la possibilité d'élargir le champ de sa diffusion d'informations parmi les universitaires, les spécialistes et les médecins dans le domaine de la drogue. Une de ses stratégies est d'offrir des exemplaires de ses nouvelles publications aux journalistes responsables de la rubrique des nouvelles parutions des principales revues spécialisées. Jusqu'à présent, la réponse a été positive et l'OEDT envisage d'augmenter ses contacts avec ces revues dans le futur.

Le site web de l'OEDT change d'image

Le site web de l'OEDT (<http://www.emcdda.org>) est une composante essentielle de la stratégie de l'agence pour diffuser le plus largement possible des données comparables et fiables sur le phénomène de la drogue en Europe. Le site s'inscrit en complément du programme de publications imprimées en offrant des informations exhaustives, facilement et rapidement accessibles sur tous les aspects de l'histoire, de la structure,



PUBLICATIONS DE L'OEDT

Nouvelles publications :

- *Euro-Ibero American seminar: Co-operation on Drugs and Drug Addiction Policies* (anglais, espagnol, portugais).
- *Guidelines for the Risk Assessment of New Synthetic Drugs* (disponible en anglais).

Prochainement :

- *Report on the Risk Assessment of 4-MTA in the Framework of the Joint Action on New Synthetic Drugs* (disponible en anglais).
- *Reviewing current practice in drug substitution treatment in Europe*, série Insights N°3 (disponible en anglais).
- *Methods to integrate epidemiological indicators to address policy-related questions on drug use*, série Monographie scientifique N°4 (disponible en anglais).
- *Understanding and responding to drug use: the role of qualitative research*, série Monographie scientifique N°5 (disponible en anglais).

des activités, des produits et des partenaires.

En mai 1999, un projet a été lancé avec un sous-traitant externe pour recréer l'architecture, la structure de navigation et le graphisme du site afin d'en améliorer l'accès et de le rendre plus attrayant. Le nouveau site sera lancé à Londres en décembre lors de l'exposition *Online Information 99**.

Rachel Neaman

* Pour plus d'informations sur *Online Information 99*, voir la prochaine édition de *DrugNet Europe*.

Un nouveau Point Focal pour l'Italie



Le 22 juillet, l'OEDT a rendu visite au nouvel Observatoire national italien des drogues* qui hébergera le nouveau Point focal du pays. Le changement résulte d'une décision des autorités italiennes de transférer la responsabilité du Point focal du ministère de l'Intérieur au ministère des Affaires sociales.

La législation italienne donne mission à l'Observatoire de contrôler la collecte et la compilation des données ; de fournir un support technico-scientifique à l'élaboration des politiques ; de répondre aux besoins des administrations nationales et locales et des prestataires de services ; et de maintenir les liens avec les institutions européennes dans ce domaine pour assurer un échange systématique d'informations et de documentation.

8

L'Observatoire aura trois principales composantes : une unité statistico-épidémiologique ; une section de réduction de la demande ; et le Point focal national. Les responsabilités du Point focal sont inscrites dans le décret ministériel et portent sur l'établissement d'un rapport sur l'activité nationale ; la diffusion de publications et de résultats ; la collecte et la compilation des données épidémiologiques, la présentation d'un *Rapport national* italien à l'OEDT et la pleine participation au réseau REITOX.

L'Observatoire sera totalement opérationnel à la fin du mois de septembre. Les participants à la réunion ont accepté que les outils et l'expérience existants soient utilisés au maximum et que les tâches soient déléguées, le cas échéant. L'apport des experts et conseillers en épidémiologie et réduction de la demande aux travaux de l'Observatoire italien et du Point focal aura une importance particulière pour tous les partenaires.

Roger Lewis

* Ufficio per il Coordinamento delle attività di prevenzione e recupero delle tossicodipendenze - Dipartimento per gli affari sociali, Presidenza del Consiglio dei Ministri.

Calendrier OEDT

3 septembre – Réunion des groupes de coordination OEDT/PNUCID/OMS sur les manuels pratiques d'évaluation des traitements, Lisbonne.

9–10 septembre – Visite à l'OEDT de la Commission parlementaire suédoise pour les affaires juridiques.

16–17 septembre – Visite à l'OEDT d'une délégation norvégienne et islandaise d'ONG, d'organisations politiques et syndicales et de la police de la municipalité d'Oslo.

16–17 septembre – Réunion du réseau européen pour élaborer des modèles de politique pertinents et des analyses socio-économiques de la consommation de drogue, des conséquences et des interventions, OEDT, Lisbonne.

27 septembre – Visite à l'OEDT de la CICAD et de la mission canadienne auprès de l'UE.

27–28 septembre – Réunion sur les études de cohortes de toxicomanes, Rome.

30 septembre – Visite à l'OEDT de M. Pino Arlacchi, Directeur du PNUCID.

7–9 octobre – Séminaire sur la recherche qualitative dans le domaine de la réduction de la demande de drogue, OEDT, Lisbonne.

18–19 octobre – Réunion du groupe d'experts sur les informations concernant les demandes de traitement, OEDT, Lisbonne.

28 octobre – Réunion du Bureau de l'OEDT, Lisbonne.

28 octobre – Visite à l'OEDT du général B. McCaffrey, Directeur du Bureau de la maison blanche chargé de la politique nationale de contrôle des drogues (ONDCP).

28–29 octobre – Réunion du Conseil d'administration de l'OEDT.

Autres réunions

29 août – 1^{er} septembre – Conférence nationale 1999 sur la prévention contre le VIH, Atlanta, États-Unis.

6–8 septembre – Séminaire sur l'analyse des risques en termes de mouvements transnationaux des drogues, programme Oisin, Rome.

8 septembre – Réunion des directeurs des agences européennes, Bruxelles.

15–17 septembre – Conférence sur les «Nouvelles voies de la recherche sur la toxicomanie et les politiques européennes relatives à la drogue», Hambourg.

23–24 septembre – Réunion sur l'évaluation et la formation à l'EDDRA, Magdebourg et Francfort.

27–29 septembre – Conférence européenne sur la sécurité, la santé et l'employabilité, Bilbao.

11–13 octobre – Atelier international sur la santé mentale, les drogues et la télématique, conférence européenne sur la promotion de la santé mentale et de l'insertion sociale, présidence finlandaise, Tampere, Finlande.

14–16 octobre – Séminaire régional final du projet Phare sur l'assistance technique à la réduction de la demande de drogue, Portoroz, Slovénie.

Réunions UE sélectionnées

7 septembre – Groupe horizontal drogues, Bruxelles.

22 septembre – Groupe horizontal drogues, Bruxelles.

20 octobre – Groupe horizontal drogues, Bruxelles.

Le réseau REITOX

Au cours de ces trois dernières années, *DrugNet Europe* a publié une rubrique intitulée "Aperçu d'un Point focal national" pour faire connaître aux lecteurs les organes qui constituent le Réseau européen d'information sur les drogues et les toxicomanies (réseau REITOX). Cette rubrique, qui a récemment pris fin, décrit comment les Points focaux

donnent régulièrement des informations sur l'état du phénomène de la drogue dans leur pays et constituent la colonne vertébrale du travail de l'Observatoire. Le réseau est constitué d'un Point focal national dans chacun des pays membre de l'UE, en plus d'un Point focal à la Commission européenne. La Norvège participe au réseau en tant qu'observateur. La liste complète du personnel des observatoires nationaux est disponible sur le site web de l'Observatoire à l'adresse : <http://www.emcdda.org>.